

EXTRAIT DU REGISTRE

AR Prefecture DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 016-211601687-20210329-20210307D-DE Reçu le 30/03/2021 Nombre de conseillers 21

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mil vingt-et-un
Le 29 mars à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2021
PRESENTS : MMES CHARLES – GUÉRIN – LESENNE –
POT – SCHROEDER
MM. BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –
DESLANDES – HUBERT – SUTRE
EXCUSES : MME TABEL - M LEROY
ABSENTS : MME STAËL – M JUANOLA
POUVOIR : MME TABEL a donné pouvoir à MME
SCHROEDER

Monsieur HUBERT a été nommé secrétaire.

2021-03-07 D

OBJET : Vente de terrain

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par une administrée qui souhaiterait acquérir une parcelle appartenant à la commune.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de la parcelle :

- H 123 située « Les grands prés de Fayolle »,

pour un total de 480 m². Il précise qu'au regard du prix de vente pratiqué précédemment, cette parcelle pourrait être vendue pour un montant de 200 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la vente de cette parcelle pour un montant de 200 € et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à cette vente.

Fait à Jauldes, le 30 mars 2021

Le Maire
Sébastien BOIVENT

